

**UNHCR**United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Rev.1

Réunion de haut niveau sur le partage au plan mondial des responsabilités par des voies d'admission des réfugiés syriens

Palais des Nations, Genève (Suisse)
30 mars 2016

Ébauche conceptuelle

Introduction

La Réunion de haut niveau sur le partage au plan mondial des responsabilités par des voies d'admission des réfugiés syriens sera convoquée au niveau ministériel par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et ouverte par le Secrétaire général des Nations Unies le 30 mars 2016.

Exprimant des inquiétudes au sujet du nombre croissant de réfugiés et de migrants, le Secrétaire général des Nations Unies a annoncé, dans un discours prononcé le 20 novembre 2015 à l'Assemblée générale, une feuille de route progressive permettant de faire face aux importants mouvements de réfugiés et de migrants. Pour régler l'une des crises de déplacement les plus immédiates et les plus urgentes, il a demandé au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés de convoquer une réunion ministérielle de haut niveau sur les voies d'admission des réfugiés syriens. Notant toutefois le caractère mondial du problème de déplacement, il a également demandé qu'une réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les mouvements de grande ampleur de réfugiés et de migrants soit convoquée en septembre 2016 à New York. Cette réunion se tiendra le 19 septembre 2016.

Le but de cette première réunion est de poursuivre les efforts significatifs déjà réalisés par un certain nombre d'États en réponse aux précédents appels en faveur de l'accroissement du nombre de places pour la réinstallation et d'autres formes d'admission des réfugiés syriens, lancés en 2013 et 2014 lors de réunions de haut niveau¹. La réunion sera complétée par un certain nombre d'autres initiatives visant à répondre d'une manière globale à la crise syrienne et à alléger la pression que subissent les pays accueillant un grand nombre de réfugiés sur leurs territoires. Ces initiatives comprennent la quatrième Conférence sur la Syrie devant avoir lieu en février 2016 à Londres, en vue de mobiliser les financements pour le Plan de réponse humanitaire en faveur de la République arabe syrienne et le Plan régional réfugiés et résilience. En mai 2016, le Sommet humanitaire mondial sera l'occasion d'examiner d'une manière plus globale le financement de l'action humanitaire et de renforcer les liens avec la coopération pour le développement en faveur des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les situations prolongées.

Contexte, portée et objectifs

Au moment où se tiendra cette réunion de haut niveau de mars 2016, le conflit en République arabe syrienne, qui a déjà entraîné l'une des plus graves crises humanitaires et de déplacement de plusieurs décennies, entrera dans sa sixième année, sauf si les négociations de paix progressent. Le conflit a déjà contraint plus de 4 millions de Syriens à traverser la frontière, et a déplacé environ 6,5 millions de

¹ Voir le document du HCR intitulé « *Resettlement and Other Forms of Legal Admission for Syrian Refugees* », régulièrement mis à jour, [disponible en anglais] à <http://www.unhcr.org/52b2febafc5.html>.

personnes à l'intérieur du pays. Les pays voisins accueillent la plus forte proportion de réfugiés syriens avec environ 2,2 millions de réfugiés en Turquie, 1,1 million au Liban, 633 000 en Jordanie, 245 000 en Iraq et 128 000 en Égypte.

Au cours des cinq dernières années, les conditions de vie des réfugiés syriens se sont beaucoup détériorées, malgré la générosité constante des pays d'accueil et des donateurs. Désespérés, beaucoup de réfugiés syriens ont poursuivi leur déplacement, en particulier vers l'Europe. Parmi les plus de 1 million de personnes ayant risqué leurs vies en traversant la Méditerranée en 2015, les Syriens constituent le plus grand nombre (49 % au 31 décembre 2015).

Au vu de l'ampleur, de la portée et de la complexité de la crise syrienne, ainsi que de son impact sur les pays voisins et les pays éloignés, il est urgent que la communauté internationale s'engage à nouveau en faveur du principe fondamental de coopération internationale en vue d'un partage plus équitable des responsabilités pour les réfugiés. Ce principe constitue la base du régime international de protection des réfugiés. Il est indispensable pour l'efficacité constante de ce régime, traduisant ainsi la réalité selon laquelle les problèmes de réfugiés sont par essence transnationaux, et aucun État ne peut les résoudre seul². Tel est en particulier le cas pour les États faisant face à un grand nombre d'arrivées.

L'une des formes tangibles de solidarité internationale des États envers les pays accueillant les réfugiés est l'acceptation de ceux-ci par des voies d'admission. Ces voies comprennent la réinstallation, utilisée comme instrument de protection visant les plus vulnérables et les plus exposés aux risques, complétée par d'autres formes d'admission, dont l'admission ou le transfert pour des motifs humanitaires, le regroupement familial, les systèmes de mobilité de la main-d'œuvre et les bourses d'études. Actuellement, par exemple, le Programme allemand d'admission pour motifs humanitaires, les visas humanitaires du Brésil, et le Programme canadien de transfert pour motifs humanitaires ont tous été mis au point pour fournir des voies d'admission des réfugiés syriens.

En plus d'être un moyen concret de partage des responsabilités avec les pays accueillant les réfugiés, l'octroi par des États tiers de voies d'admission peut contribuer à réduire la nécessité pour les réfugiés de s'engager dans des mouvements secondaires irréguliers organisés par les passeurs. Les voies d'admission permettent également aux États de destination de mettre au point des procédures appropriées d'examen pour les réfugiés arrivant sur leurs territoires, notamment afin de veiller à ce que la priorité soit accordée aux plus vulnérables.

Dans ce contexte, le but de la réunion ministérielle est d'obtenir des promesses d'accorder plus de possibilités de voies d'admission des réfugiés syriens. Malgré la générosité d'environ 30 pays ayant accordé jusqu'ici plus de 160 000 places de cette nature, le nombre de réfugiés syriens et leurs besoins continuent d'augmenter. Il est donc indispensable de mobiliser d'autres actions collectives dans ce sens.

Résultats attendus

Les résultats qui seront attendus de la réunion sont les suivants :

- a) La possibilité de présenter les pays et les initiatives ayant fourni des voies d'admission des réfugiés syriens ;
- b) Des promesses des États d'accorder plus de possibilités de voies d'admission des réfugiés syriens ;
- c) Un résumé du Président de la réunion.

8 janvier 2016

² Voir le deuxième considérant du préambule de la *Convention de 1951 relative au statut des réfugiés*, Recueil des traités des Nations Unies, vol.189, p. 137, entrée en vigueur le 22 avril 1954.